

AUTOGRAPH le sol finition

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Réactivité		Risques d'incendie	0
			Réactivité	0
Danger spécifique				
Vêtement: Aucun requis de protection		Apparence Opaque Blanc. Émulsion Voir la Section 9. ATTENTION: Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.		

Section 1. Identification du produit et de la compagnie			
Nom du produit	AUTOGRAPH le sol finition	Code	3162726
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.	PMS#	3162742
FTSS#	126364002	Date de validation	***
Siège social aux É.U. JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-888-746-597	Date d'impression	11/7/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145
		*** ébauche ***	

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Tributoxyethyl-phosphate	78-51-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 16000 mg/kg [Lapin].
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	1-5	OSHA (États-Unis). Peau TWA: 600 mg/m ³ STEL: 900 mg/m ³ ACGIH (États-Unis). Peau TWA: 606 mg/m ³ STEL: 909 mg/m ³	ORALE (DL50): Aiguë: 5119 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9480 mg/kg [Lapin].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].
Homopolymère éthylnique	68441-17-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Polymères Acryliques		10-30	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques	
Voies d'absorption	Contact avec la peau. CONTACT AVEC LES YEUX. INHALATION.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Inconnu.
Points d'éclair COUPE FERMÉE
: >93°C (200°F).
Produits de la combustion Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Inconnu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter le contact avec la peau et les yeux.
POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle
Yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence Liquide. (Émulsion)
Odeur Léger. Ammoniacal.
Couleur Opaque Blanc.
pH
Solubilité dans l'eau Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité Le produit est stable.

Conditions d'instabilité Inconnu.

Incompatibilité avec différentes matières Inconnu.

Produits de décomposition dangereux Inconnu.

Polymérisation Dangereuse Inconnu.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).

Effets d'une exposition chronique Inconnu.

Autres effets toxiques Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

DOT Class Non disponible.

DOT Special Considerations -

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD Non disponible.

TDG Special Considerations

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques:
Tributoxyéthyl-phosphate, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle
CERCLA : Substances dangereuses.: Tributoxyéthyl-phosphate, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

état New Jersey - Liste des déversements: Tributoxyéthyl-phosphate, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle
New Jersey: Tributoxyéthyl-phosphate, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle
Massachusetts RTK: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle
Pennsylvanie RTK: Tributoxyéthyl-phosphate, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales

Non disponible. ***

ébauche

Version

1.03

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.